

PLAN DE COURS

POL-7001 : Analyse de la politique étrangère et des interventions internationales

NRC 87962 | Automne 2022

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

L'analyse de la politique étrangère et des interventions internationales comme champ d'études distinct. Les grands courants selon les unités d'analyse retenues. Les approches théoriques particulières, à l'intérieur de chaque grand courant, étudiées sur une base comparative pour en dégager la valeur explicative. Étude des différentes conceptualisations et des résultats de vérification empirique.

Ce cours est entièrement en présentiel.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	12h30 à 15h20	DKN-1242	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=147642>

Coordonnées et disponibilités

Pierre Colautti

Enseignant

pierre.colautti.1@ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important [concernant les appareils mobiles](#)  (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Travail de recherche	6
Analyse critique d'une séance	6
Podcast - Analyse d'une (non) intervention	7
Policy Brief	9
Barème de conversion	10
Règlements et politiques institutionnels	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	11
Matériel didactique	11
Bibliographie et annexes	11
Bibliographie	11

Description du cours

Objectifs généraux

Qu'est-ce qu'une intervention internationale ? Comment et pourquoi des États choisissent-ils d'intervenir à l'étranger ? Pourquoi certaines interventions connaissent-elles le succès alors que d'autres sont vouées à l'échec comme ce fut le cas en Afghanistan ? La littérature scientifique publiée au cours des 50 dernières années sur la politique étrangère à l'égard des interventions internationales est si abondante qu'il est parfois difficile de s'y retrouver. Non seulement les interventions internationales sont protéiformes, mais les théories et les méthodes employées pour les étudier sont riches et variées. Tant et si bien que le chercheur ne sait pas toujours où donner de la tête lorsque vient le temps d'amorcer un projet de recherche en lien avec cette thématique.

Ce séminaire répond à cette difficulté en étudiant les concepts, les approches et les théories de la politique étrangère à l'égard des interventions internationales. Il s'articule autour de deux principales questions à la fois simples et complexes :

- 1) Comment les États interviennent-ils dans les affaires internes des autres États ? Cette question nous renvoie aux instruments de politique étrangère mis à la disposition des États pour influencer le déroulement politique d'événements ayant lieu à l'étranger.
- 2) Pourquoi les États souverains interviennent-ils à l'étranger ? Cette seconde question nous permettra de poser notre regard sur les multiples théories explicatives des interventions et des non-interventions.

Tout au long du séminaire, nous analyserons les avancées scientifiques, les tendances théoriques émergentes, les lacunes dans la littérature ainsi que les références incontournables. Ce séminaire identifiera également les principaux débats scientifiques qui ont animé ce champ d'études au fil des ans. Bien que le séminaire soit conçu comme une boîte à outils au service des étudiant(e)s, il développe parallèlement la thèse suivante : la littérature scientifique fait la démonstration que les interventions internationales menées par les États souverains ne parviennent que rarement à leurs objectifs initiaux. Le séminaire tente d'expliquer cette tendance lourde en mettant de l'avant le fait que les États intervenants se fixent des objectifs trop ambitieux, qu'ils n'ont bien souvent qu'une compréhension limitée du terrain qu'ils s'approprient à investir et qu'ils sous-estiment leurs propres forces politiques internes tout autant que celles des États dans lesquels ils interviennent.

Approche pédagogique

La participation active des étudiant.e.s est essentielle au bon déroulement du séminaire. Lors des rencontres hebdomadaires, le professeur débutera par une introduction. Par la suite, les étudiant.e.s feront des activités d'apprentissage variées en lien avec la matière. Les étudiant.e.s devront donc avoir fait les lectures obligatoires avant de se présenter aux séminaires. Il est recommandé de préparer des notes et commentaires personnels avant chaque séminaire afin de contribuer de manière efficace et pertinente à la discussion. Pour faciliter la préparation de chacune de ces séances, les étudiant.e.s doivent garder à l'esprit les questions suivantes lors de leurs lectures :

1. Quelle est la thèse de l'auteur.e ?
2. Quelle théorie, approche ou niveau d'analyse est mobilisé par l'auteur.e ?
3. L'argumentation est-elle convaincante ? Pourquoi ?
4. Quelles sont les conclusions de recherche de l'auteur.e ?

Ce séminaire est réservé en priorité aux étudiant.e.s des programmes de 2e et 3e cycles en science politique, de Maîtrise en études internationales (avec mémoire), de Maîtrise en études internationales (avec stage et essai) et de Doctorat en études internationales.

Les règles du jeu :

- Politique concernant les retards

Les étudiant.e.s qui soumettront leur travail en retard seront pénalisés. Ils perdront un point par jour de retard, à moins d'avoir pris des arrangements au préalable avec le professeur.

· Infractions d'ordre académique

Il est expressément interdit d'obtenir une aide non autorisée d'un autre étudiant ou d'un tiers, d'utiliser ou de consulter la copie d'un autre étudiant.e ou d'emprunter, en tout ou en partie, l'œuvre d'autrui ou des passages tirés de celle-ci sans les identifier comme citations ou en indiquer la source. Pour plus d'information concernant le plagiat, veuillez consulter la page internet suivante : <https://www.ulaval.ca/etudiants-actuels/droits-et-responsabilites/plagiat>

· La politique linguistique

La Politique sur l'usage du français à l'Université Laval stipule que «[l]es enseignants et les chercheurs privilégient, à qualité scientifique et pédagogique égales, l'utilisation de manuels, de recueils de textes et d'outils didactiques en français ». Les écrits sur les interventions internationales sont majoritairement en langue anglaise et il n'est donc pas toujours possible de trouver des textes à « qualité scientifique et pédagogique égales » en français. En conséquence, la quasi totalité des lectures obligatoires sont en langue anglaise et il est donc primordial d'avoir une bonne connaissance de l'anglais pour suivre ce cours.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
8 septembre - Introduction : L'intervention internationale à travers le prisme de la politique étrangère	8 sept. 2022
LES MOYENS DÉPLOYÉS OU COMMENT LES ÉTATS INTERVIENNENT-ILS ?	
15 septembre - Les sanctions économiques et militaires	15 sept. 2022
22 septembre - La diplomatie coercitive et la démonstration de force	22 sept. 2022
29 septembre - Les interventions militaires	29 sept. 2022
6 octobre : Les interventions multidimensionnelles au 21e siècle ?	6 oct. 2022
LES RAISONS INVOQUÉES OU POURQUOI LES ÉTATS INTERVIENNENT-ILS ?	
13 octobre - Dans la tête du dirigeant	13 oct. 2022
20 octobre - L'idéologie partisane	20 oct. 2022
27 octobre - L'opinion publique	27 oct. 2022
31 octobre au 4 novembre - Semaine de lecture	3 nov. 2022
10 novembre - Les institutions politiques	10 nov. 2022
17 novembre - Les normes nationales et internationales	17 nov. 2022
24 novembre - Les considérations Réalistes	24 nov. 2022
LES HEURES ET MALHEURS DES INTERVENTIONS	
1er décembre - Alliances, coalitions et partage du fardeau	1 déc. 2022
8 décembre - Fête de l'Université Laval	8 déc. 2022
15 décembre - Échec des interventions	15 déc. 2022

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Travail de recherche	Dû le 10 nov. 2022 à 12h30	Individuel	40 %
Analyse critique d'une séance	À déterminer	Individuel	20 %
Podcast - Analyse d'une (non) intervention	Déterminée en fonction des équipes de travail	En équipe	20 %
Policy Brief	Dû le 15 déc. 2022 à 12h30	Individuel	20 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Travail de recherche

Date de remise : 10 nov. 2022 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
DKN-1242

Directives de l'évaluation :

Ce travail porte sur le sujet de votre choix à condition qu'il soit en lien direct avec la thématique des interventions internationales. D'une longueur de 15 pages à double interligne, le travail doit être à la fois déposé sous forme de fichier Word dans la boîte de dépôt prévue à cet effet et en classe en version papier au plus tard le jeudi 10 novembre à 12h30.

Ce travail devra contenir les éléments suivants :

- 1) La formulation d'une problématique de recherche et d'une question de recherche claire.
- 2) L'ébauche d'un cadre analytique à partir duquel il sera possible de répondre à la question de recherche (le cadre d'analyse peut s'appuyer sur un concept, une théorie ou un niveau d'analyse vu en classe).
- 3) Un développement convaincant basé sur une analyse fouillée.
- 4) Une conclusion de recherche qui fera la synthèse du travail.

Des indications supplémentaires seront données en classe.

Analyse critique d'une séance

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
DKN 1242

Directives de l'évaluation :

Vous devrez rendre une analyse critique de 1000 mots maximum (+/- 100 mots, Interligne simple, caractère 12, Times New Roman) sur les lectures obligatoires pour une semaine donnée. Autrement dit, l'objectif est de synthétiser les lectures, de les mettre en perspective et de les critiquer. Vous ferez ressortir la manière dont le concept de la semaine est traité tout en exposant les limites des études. Vous pourriez faire appel à d'autres recherches au besoin.

Vous pourriez considérer certaines des questions suivantes pour vous aider à écrire votre analyse critique :

Objectif et argumentation :

- Dans quel contexte s'insère l'article ?
- L'objectif est-il clairement exposé dans l'introduction ?
- Dans quelle mesure l'article répond-il à un besoin ? L'article vient-il combler un manque dans la littérature ?

Évaluation de la méthodologie :

- La conceptualisation est-elle convaincante ? Présente-t-elle des limites ? Des considérations importantes ont-elles été omises ?
- Les hypothèses vous paraissent-elles pertinentes ?
- La méthodologie utilisée est-elle appropriée pour les objectifs de l'étude ? Dans quelle mesure le processus est-il transparent ? Existe-t-il des zones d'ombre dans la manière de répondre à la question ?
- Selon vous, les méthodes employées sont-elles suffisamment robustes ou identifiez-vous des éléments pouvant remettre en cause les conclusions de l'étude ?

Évaluation des données et de la recherche :

- Considérez-vous les données en adéquation avec la méthodologie ?
- Les données supportent-elles l'argument ? Relevez-vous des interprétations erronées ?
- Quelle littérature pertinente l'auteur a-t-il citée, et l'a-t-il utilisée de manière appropriée ?
- Dans quelle mesure l'auteur/trice est-il/elle objectif.ve dans sa discussion du sujet ? Les limites de l'études sont-elles clairement identifiées ? Identifiez-vous d'autres limites ?
- De manière global, l'article est-il convaincant ?

Style :

- L'article est-il suffisamment détaillé pour permettre aux autres chercheur.e.s de le reproduire ? Le processus de recherche est-il transparent ?
- Les idées centrales de l'article sont-elles précises et claires ?
- L'article est-il bien écrit ?

Le travail doit à la fois être déposé sous forme de fichier Word dans la boîte de dépôt prévue à cet effet et en classe en version papier à 12h30 le jeudi de la semaine choisie.

Podcast - Analyse d'une (non) intervention

Date de remise : Les dates sont déterminées en fonction des équipes de travail

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %
Répartition de la correction : 50 % Corrigé par l'enseignant
50 % Évaluation par les pairs

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Directives de l'évaluation :

Jumelés en équipes de quatre (à confirmer en classe), les étudiant.e.s devront créer un podcast d'une longueur de 40 à 45min sur l'une des 10 interventions ou non-interventions suivantes : le Koweït (1991), la Somalie (1992), le Rwanda (1994), la Bosnie (1995), le Kosovo (1999), l'Afghanistan (2001), l'Irak (2003), la Libye (2011), la Syrie (2013) et l'État islamique (2014). La répartition des (non) interventions s'effectuera selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Cet exercice a deux principaux objectifs : tout d'abord, de mieux comprendre les interventions et non-interventions qui ont marqué les relations internationales au cours des dernières années ; et enfin de présenter de manière attrayante et digeste les écrits historiques ou académiques sur le sujet. Le travail devra répondre aux questions suivantes :

Pour les interventions militaires :

1. De quoi s'agit-il ? Quelles sont les sources du conflit ?
2. La société internationale a-t-elle cherché à prévenir une intervention militaire ?
3. Quel est le profil de l'intervention ? Est-ce une décision unilatérale ou multilatérale ? Y a-t-il consentement de l'ONU ?
4. L'intervention est-elle menée par un État, une alliance ou une coalition ?
5. Quels moyens d'intervention furent utilisés ?
6. Pourquoi y a-t-il eu intervention ? Quel fut le calcul des dirigeants des États intervenants ?
7. Y avait-il consensus entre les élites politiques des principaux pays intervenants ?
8. Les populations des États intervenants furent-elles consultées et ont-elles approuvé l'intervention ?
9. L'intervention fut-elle un succès ? Comment celle-ci a-t-elle pris fin ?

Pour les non-interventions :

1. De quoi s'agit-il ? Quelles sont les sources du conflit ?
2. La société internationale a-t-elle cherché à résoudre le conflit ? Si oui, par quels moyens ?
3. Le Conseil de sécurité de l'ONU a-t-il adopté des résolutions dans le but de régler le conflit ?
4. Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'intervention ? Quel fut le calcul des dirigeants des États qui aurait pu mener une intervention militaire ?
5. Y avait-il consensus entre les élites politiques sur le choix d'une non-intervention militaire ?
6. Quelles furent les conséquences de la non-intervention ?

La notation s'effectuera en deux parties : 50% du travail sera évalué par les pairs, donc par les autres étudiants; 50% le sera par l'enseignant. Vous serez noté tant sur le contenu que sur votre capacité à vulgariser les informations pour un public non initié. Je vous encourage ainsi à agrémenter votre podcast d'extraits audios qui vous paraîtront pertinents pour votre récit. En ce qui concerne le mixage, vous pourriez utiliser le logiciel gratuit Audacity.

À partir de la séance du 13 octobre et jusqu'au 17 novembre, nous discuterons en classe des podcasts de la semaine. Pour permettre à tout le monde d'écouter les podcasts, le lundi précédent chaque séance, le ou les groupes désignés partageront leur fichier avec le reste du groupe.

Voici quelques ouvrages pertinents pour l'analyse :

Koweït

- William Thomas Allison, *The Gulf War, 1990-91*, Palgrave Macmillan, 2012.

Somalie

- Kenneth R. Rutherford, *Humanitarianism Under Fire: The US and UN Intervention in Somalia*, Kumarian Press, 2008.

Rwanda

- Michael Barnett, *Eyewitness to a Genocide: The United Nations and Rwanda*, Cornell University Press, 2003.

Bosnie

- Jon Western, « Sources of Humanitarian Intervention : Beliefs, Information, and Advocacy in the U.S. Decisions on Somalia and Bosnia », *International Security*, vol. 26, no. 4, 2002, p. 112-142.

Kosovo

- Ivo H. Daalder et Michael E. O'Hanlon, *Winning Ugly : NATO's War to Save Kosovo*, Washington DC, Brookings Institution Press, 2001.
- David L. Phillips, *Liberating Kosovo: Coercive Diplomacy and U.S. Intervention*, MIT Press, 2012.

Afghanistan

- Noah Coburn, *Losing Afghanistan: An Obituary for the Intervention*, Stanford University Press, 2016.

Irak

- Peter L. Hahn, *Missions Accomplished ? The United States and Iraq since World War 1*, Oxford University Press, 2011.

Libya

- Christopher S. Chivvis, *Toppling Qaddafi: Libya and the limits of Liberal Intervention*, Cambridge University Press, 2013.

Syrie

- Christopher Phillips, *The Battle for Syria: International Rivalry in the New Middle East*, Yale University Press, 2018.

Daech

Tim Haesebrouck, « Democratic Participation in the Air Strikes Against Islamic State: A Qualitative Comparative Analysis », *Foreign Policy Analysis*, vol. 14, no. 2, 2018, p. 254-275.

Policy Brief

Date de remise : 15 déc. 2022 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Vous devrez remettre un 'policy brief' de 3 pages maximum à partir d'un scénario fictif dévoilé le jeudi 1^{er} décembre. Vous devrez soumettre votre document dans la boîte de dépôt prévu à cet effet au plus tard le **jeudi 15 décembre**.

Dans ce scénario, vous incarnerez le rôle de conseiller du Premier ministre canadien. Vous serez donc en charge d'interpréter la situation et de recommander des pistes d'action en fonction des intérêts du Canada. Les attentes spécifiques pour ce travail vous seront expliquées en classe plus tard dans la session.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	65	69,99
C	60	64,99
E	0	59,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.